

3001



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes

Service Déplacements Risques Sécurité

Affaire suivie par : Léa Lefebvre

☎ : 04.93.72.74.97

✉ : lea.lefebvre@alpes-maritimes.gouv.fr

Nice, le 26 AOÛT 2020

Le Directeur Départemental des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes

à

Préfecture des Alpes-Maritimes
Service du recueil des actes administratifs

OBJET : Insertion au recueil des actes administratifs - Arrêté préfectoral d'enquête
publique – Commune de Biot.

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Observation
- Arrêté préfectoral du 20 août 2020 portant organisation d'une enquête publique relative au projet de révision du PPR inondations de la commune de Biot.	Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs. <i>publié au recueil spécial n°177.2020 le 27/08/2020</i>

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur

L'adjoint au chef de pôle Risques

Matthias PALUSZKIEWICZ